

## FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

*Vous envisagez être stagiaire de la formation professionnelle,  
plusieurs financements existent :*

	QUELLES SONT LES CONDITIONS ?	QUELLE SERA VOTRE REMUNERATION ?	QUI PRENDRA EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ?	OU S'ADRESSER ?
<b>CIF CDI (Congé Individuel de Formation en Contrat à Durée Indéterminée)</b> <i>(droit individuel du salarié)</i>	- 24 mois d'activité salariale dont 12 mois en CDI dans l'entreprise. - Accord de l'employeur. - Accord de l'organisme financeur.	- Salaire maintenu et versé par l'employeur.	- L'organisme collecteur.	Organisme collecteur de l'employeur.
<b>Plan de Formation</b>	- Soumis à une décision de l'employeur. Le plan est établi en fonction des besoins et des évolutions technologiques de l'entreprise.	- Prise en charge du salaire selon accord du plan de formation.	Prise en charge de la formation selon accord du plan de formation.	Organisme collecteur et employeur.
<b>Capital Temps formation</b>	- prise en charge par un CIF (50 % maxi). - prise en charge par le capital temps formation.	- Prise en charge du salaire selon accord des organismes collecteurs.	Prise en charge selon l'accord des organismes collecteurs.	Organismes collecteurs.

### TARIFS : "FORMATION C.A.F.E.R.U.I.S." \*

	<i>FORMATION</i> <i>Financement pris en charge par un organisme collecteur ou par le plan de formation</i>	<i>HEBERGEMENT ET RESTAURATION</i>
<b>Cycle Cours d'emploi</b>	<b>6 970 €</b>	<b>Pension complète de :</b>  <i>Forfait pauses (1 €/jour)</i> + Semaine : <i>de 5 jours : 160 €</i> <i>de 4 jours : 130 €</i>  <b>Demi-pension</b> + <i>Forfait pauses (1 €/jour)</i> <i>Déjeuners de 9 à 11 €</i>  <i>Internat : 130 à 160 €/semaine</i>

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler : Monique THIBEAUD,  
Assistante de Direction, au 02.51.48.84.84*

\* Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale